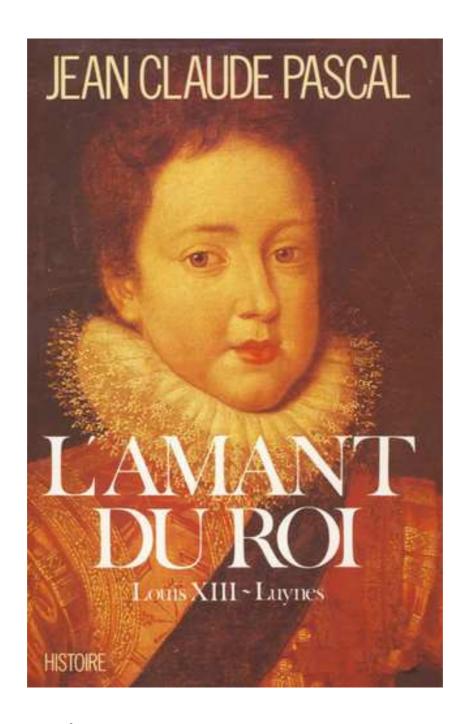
L'amant du roi Louis XIII – Luynes

Jean-Claude Pascal



Éditions du Rocher/Histoire, 1991, ISBN: 2268011240

EXTRAITS:

COMPORTEMENT SENSUEL: (pp. 140/143)

Il nous faut aborder à présent un sujet crucial en espérant cependant ne choquer personne. Il est essentiel – nous semblet-il – pour tenter d'aller le plus loin possible dans cette étude, d'essayer de comprendre l'évolution des rapports plus qu'intimes entre un adolescent puceau et un adulte hétérosexuel. La pérennité de leur existence partagée passe par cette analyse particulière. Ce qui aurait pu scandaliser le lecteur hier encore, ne peut plus le surprendre aujourd'hui. Nous sommes à la fin du XXe siècle et dans le domaine que nous abordons ci-après, tout a été dit et écrit, ou presque. Toutefois l'auteur insiste et précise que son intention est de présenter ici des hypothèses sans chercher à convaincre.

Jusqu'où Louis XIII accepta-t-il (ou voulut-il) aller au cours de ses ébats amoureux avec ses favoris ? (Question délicate – mais non sans importance – qui ne trouvera probablement jamais de réponses irréfutables). On sait que sa virilité n'était pas en cause puisqu'il parvint à engrosser sa femme à plusieurs reprises. Sans parler des fausses couches de la reine, celle-ci lui donna deux fils : le futur Louis XIV en 1638 et, en 1640, son cadet, Philippe, futur duc d'Orléans. Sa paternité ne peut être mise en doute. Donc le roi étant apte à agir en mâle auprès de son épouse qu'il approchait sans envie, était-il dans les mêmes dispositions physiques à l'égard des garçons ou des hommes qu'il mettait dans son lit, éprouvant pour eux, pour leur corps, une attirance certaine ? Il semble évident que sa virilité, excitée par le désir, ne demandait qu'à assouvir son envie.

Dans ce domaine extrêmement complexe, toutes les suppositions sont permises puisqu'on ne sait rien de précis à ce propos.

Les toutes premières fois où il se laissa aller à partager son plaisir, les échanges ne dépassèrent pas, sans doute, le stade des attouchements mutuels. Luynes fut, très probablement, celui qui, le premier, bénéficia de la tendresse du malheureux adolescent. Louis XIII a quatorze ans lorsqu'il cherche à s'épancher physiquement dans les bras de Luynes qui ci, a trente-huit en 1616. Il est permis de supposer – sans se tromper beaucoup – que le fauconnier joue tout d'abord, en parlant, un rôle de consolateur auprès d'un garçon en manque absolu d'affection. Insensiblement leurs rapports prennent une tournure plus intime. (L'homme et l'enfant sont déjà inséparables depuis le 28 septembre 1611, date de leur rencontre.)

Il paraît évident qu'au retour du voyage en Guyenne leur rapprochement s'accentue. Luynes s'installe au Louvre – comme nous le savons – dans un logement situé juste au-dessus de l'appartement du roi et communiquant avec celui-ci par un escalier secret. C'est presque quotidiennement qu'Héroard (1) note les visites royales chez le fauconnier. Très fréquemment c'est avec Luynes, et chez lui, que Louis se fait servir son repas, aussi bien de jour que de nuit. Après le souper, Louis s'attarde volontiers. Luynes prête attention à ses dires, le rassure, le quide, déjà, avec précaution. Le

garçon, charmé, boit ses paroles. Il arrive (note Héroard) que Louis ne regagne sa chambre que vers quatre heures du matin.

Si Louis est malade, Luynes devient garde de nuit et dort sur un matelas, au pied du lit du roi. On peut admettre qu'au début de leur rencontre (1611) il ne se soit rien passé entre eux sur le plan sensoriel. Mais, en 1616, après un temps – indéterminable – quelques mois, quelques semaines (?) –, il est probable que le contact charnel d'abord ébauché se soit établi.

Quelle pouvait être la nature de ce contact ?

Il semble exclu que Luynes – non homosexuel, rappelons-le – se soit laissé aller à abuser du corps d'un jeune garçon vierge, en supposant même que celui-ci le lui ait instamment demandé. En admettant que l'adolescent en pleine puberté ait été tenté de se laisser sodomiser par le blond Provençal, il n'en a pas exprimé le désir à ce moment-là, instinctivement persuadé que Luynes, prudent (mais peut-être pas surpris), repousserait une invite de cet ordre. Or ce refus peut abîmer la qualité de leurs rapports affectifs – auxquels Louis tient par-dessus tout – et provoquer un certain refroidissement dans leurs relations amicales. Le jeune garçon est trop « heureux » pour risquer de tout gâcher en manifestant clairement un désir, malgré tout, assez « extraordinaire. »

Que peut-il se passer, alors, physiquement, entre eux ? Il est difficilement imaginable que Luynes ait accepté – à ce moment-là – de jouer un rôle passif auprès du jeune garçon. Par conséquent on est amené à conclure – c'est une supputation – que leurs premiers échanges amoureux se sont exprimés en caresses mutuelles amenant à l'explosion des sens ardemment souhaitée par le plus jeune et finalement partagée par l'adulte.

Le Provençal n'est pas en acier. Sensuellement parlant, et dans le contexte que nous connaissons, comment et pourquoi un homme normalement constitué aurait-il résisté alors qu'il est sollicité, provoqué avec insistance ? Et puis Luynes n'a pas un cœur de pierre. Au contraire, c'est un tendre, opportuniste certes, mais d'un caractère plus enclin à la douceur qu'à la dureté. Il ne peut être qu'attendri, voire bouleversé, par ce qu'il découvre chez cet adolescent moralement privé de chaleur humaine, qui le regarde comme l'élu, seul capable de l'arracher à une sorte de désert affectif dans lequel il se débat solitaire, désemparé, ignorant la tendresse. Louis se jette dans les bras du Provençal pour être rassuré, rasséréné, étreint par un homme fait qui lui donne ainsi la sensation d'être protégé.

Avec le temps, ce sentiment va évoluer : leurs rapports sensuels aussi, il faut bien l'admettre. Vient un moment – inévitablement – où leur complicité étant sans restriction, ils ne se contentent plus d'attouchements. Peu importe comment, mais leurs corps s'unissent. Le jeune garçon, étourdi, enivré par cette révélation, éprouve une reconnaissance sans borne pour son initiateur. Leur liaison physique n'aurait pas duré aussi longtemps (1615 – 1620/1621 ?) si dans leurs ébats amoureux – indéniables – ils en étaient restés au stade des caresses extérieures. C'est du moins une hypothèse sérieuse que nous nous autorisons à formuler sans pour autant chercher à l'imposer : ce n'est là qu'une probabilité.

Sur un autre plan, la perception olfactive du prince n'est pas à négliger. Elle est encore vivace en 1615. Henri IV a disparu il y a seulement cinq ans. Chez le fauconnier, l'adolescent orphelin retrouve – tout au moins dans les premiers temps – les odeurs qui lui rappellent son père : le cheval, le cuir, la sueur d'homme. Il éprouve probablement du plaisir à les respirer sur le corps de Luynes et s'en exalte.

Pour le jeune garçon, le Provençal incarne à la fois l'amant (au XVIIe siècle : « celui qui aime et qui est aimé »), certes, mais aussi le parent consolateur et affectueux, le compagnon de chasse et de jeux, le « grand frère auquel on peut tout dire » et de qui on attend les meilleurs conseils. Le jeune roi est heureux : il peut avoir enfin confiance en quelqu'un. Il aime. Il est aimé. Quelle découverte enthousiasmante!

Luynes aime les femmes, c'est entendu. Mais, étant gentilhomme, il aime aussi la gloire, les honneurs et la fortune. Alors... il « aime » le roi !

Il n'y a pas chez lui de cynisme absolu. Une occasion inespérée se présente. Il a garde de laisser échapper cette chance providentielle. Le fauconnier constate qu'il est « le premier amour » d'un adolescent frustré qui l'idolâtre et lui prête toutes les qualités : humaines, sensuelles et... politiques. Et cet adolescent est le roi ! Placé – presque miraculeusement, dirons-nous – dans l'étroite intimité de celui qui détient tous les pouvoirs – ou les détiendra demain – le Provençal songe à son avenir et à celui de sa famille. On ne saurait le lui reprocher. Ce n'est pas lui qui a cherché à séduire le jeune garçon, c'est l'enfant roi qui lui a demandé, ordonné de l'aimer et de se laisser aimer.

Nous sommes au XVIIe siècle. Un roi peut tout. Luynes le sait. Le moyen de parvenir au faîte de la fortune importait peu et méritait sans doute que l'on prêtât son corps aux satisfactions royales. Comment et pourquoi le Provençal n'aurait-il pas cédé aux pressants désirs du garçon ? Conserver la faveur du roi afin de garder auprès de lui une place « singulièrement » privilégiée méritait bien quelques sacrifices... Il est probable que Luynes, au début, a été profondément touché par l'élan débridé du jeune roi, séduit aussi, peut-être. Il faudrait être de marbre pour ne pas être ému par un enfant qui soudain supplie qu'on lui apporte un peu de chaleur.

Or Luynes est généreux. Il fond. Par conséquent nous pouvons admettre qu'il a aimé Louis XIII, comme un frère aîné très attentionné et quelque peu incestueux... sur demande.

Quoi qu'il en soit (qu'il en ait été), il est permis de croire que le Provençal éprouvait sincèrement – malgré tout – une affection certaine Pour cet adolescent qu'il avait plus ou moins déniaisé et qu'il fut seul à avoir su, un temps, consoler. Il est juste de le reconnaître. On peut se demander ce qui serait advenu au royaume de France si Luynes – sur plusieurs plans – n'avait pas eu l'occasion d'intervenir en son temps...

(1) HÉROARD (Jean) 1551-1628

Né à Montpellier en 1551, il a 37 ans en 1588 et se trouve effectivement à Blois en décembre (en même temps que François de Richelieu, père du futur cardinal). Il a donc 66 ans en 1617. Il mourra en 1628 à 77 ans, emportant bien des secrets avec lui.

Note de conclusion : (pp. 386/387)

Le lecteur s'est rendu compte que le but de cette étude n'était pas de traiter particulièrement de l'homosexualité sans toutefois chercher à éviter, voire contourner ce sujet crucial pour le roi Louis XIII.

Il aurait été aisé, pour étayer nos exemples, de nous référer plus souvent à l'étonnant recueil de M. Dominique Fernandez : Le Rapt de Ganymède.

Nous aurions pu citer Eschine, dans « les conduites qui obéissent aux nécessités de la nature », Xénophon, Aristophane, Euripide, Aristote et quelques autres dont Socrate qui, dans Le Banquet – ouvrage majeur de sa maturité – ne trahit aucun soupçon sur la légitimité de l'homosexualité.

Plutarque, le moraliste, était citable, lui aussi, et, plus près de nous, André Gide qui, alors que les naturalistes établissaient que les animaux pratiquaient des accouplements homosexuels, et profitaient de cette observation pour abaisser ces échanges au rang d'une activité bestiale, utilisa dans Corydon la même observation pour aboutir à la conclusion opposée : si l'homosexualité est répandue chez les animaux, c'est qu'elle est naturelle ; voilà donc la meilleure justification de l'homosexualité humaine...

Qu'il soit permis à celui qui écrit ici de terminer cette courte note par une citation de M. Jean Delay concernant Gide dans la publication récente de la Correspondance avec sa mère, rapportée par M. Dominique Fernandez et qui s'adapte parfaitement, semble-t-il, aux rapports de Marie de Médicis et de son fils aîné : « ... On l'identifiait [...] à la mère virile et castratrice, celle qui avait donné à son fils (précoce orphelin de père) l'horreur de l'autorité, le dégoût de la "vertu", et, par voie de conséquence, l'horreur et le dégoût des femmes, les femmes ne signifiant pour lui que loi, devoir et ennui, et tout ce qui est plaisant, libre et joyeux se trouvant symbolisé par les garçons. »

Marie de Médicis doit-elle être considérée comme étant la grande responsable de l'orientation sexuelle de Louis XIII ?

On serait tenté de le croire.

Le lecteur est à même, nous semble-t-il, de se faire une opinion personnelle à ce sujet.

Sapiens nihil affirme quod non probes? Le sage n'affirme rien qu'il ne prouve!